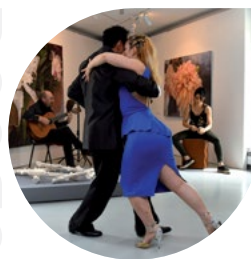


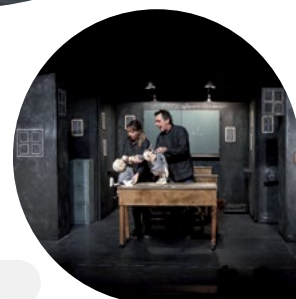
VIVRE À GIVORS

#228

Vivre à Givors
Octobre 2020



**TOP DÉPART POUR LA SAISON
CULTURELLE 2020-2021 !**



L'agenda givordin

TOUT CE QUE LA VILLE VOUS RECOMMANDE
POUR VIVRE PLUS ET MIEUX À GIVORS

EXPOSITION

JUSQU'AU 11 OCTOBRE 2020

« Une trame d'incertitudes sans cesse renaissantes »

Exposition présentée par l'association « Les Amis des Arts de Givors »

Église Saint-Pancrease de Bans

DU 22 OCTOBRE AU 28 NOVEMBRE 2020

Exposition : *Le temps MÂJ* mirei l.r.

Vernissage de l'exposition le jeudi 22 octobre à 18h
Mostra de Givors

MÉDIATHÈQUE

LES 10 ET 17 OCTOBRE PROCHAINS DE 10H À 12H

Atelier numérique :

« les cafés connectés »

Le 10 octobre : groupe A (débutant) / le 17 octobre : groupe B (avancé) Médiathèque de Givors –
Gratuit sur inscription

THÉÂTRE

VENDREDI 9 OCTOBRE À 20H

Chansons à risques - Duo Bonito

À partir de 7 ans

Théâtre de Givors – rue Puits Olliers

VENDREDI 30 OCTOBRE

Cinéma : *La cravate* réalisé par Étienne Chaillou & Mathias Théry

Durée 1h37 - à partir de 12 ans

Théâtre de Givors

SAMEDI 14 NOVEMBRE

Marionnette : *Du vent dans la tête*

Durée 40 minutes - à partir de 4 ans

Théâtre de Givors

La campagne d'abonnements est lancée, notamment pour pouvoir profiter des 3 spectacles extérieurs (Symphonie héroïque à l'auditorium de Lyon / Électre des bas-fonds au Théâtre des Célestins / Le Lac des Cygnes à la Maison de la Danse)

VIE MUNICIPALE

VENDREDI 9 OCTOBRE À 19H

Inauguration

des travaux du Théâtre de Givors

Rue Puits Olliers

SAMEDI 17 OCTOBRE 2020 À 11H

Commémoration du 17 octobre 1961

Face à l'espace nautique de Givors

Le temps MÂJ, une exposition de mirei l.r à la Mostra du 22 octobre au 28 novembre 2020.

ÉVÉNEMENTS

SAMEDI 24 OCTOBRE

Spéctacle : *Guignol et le lion Simba*

Séances à 10h30 et 14h30

Salle Georges Brassens / 8 euros

SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 NOVEMBRE

42^{ème} Foire à la Papperasse

Organisée par la MJC de Givors

Parc des Sports, rue A. Delaune



Gestes barrières et port du masque obligatoire

ÉDITORIAL

Mohamed Boudjellaba,
maire de Givors



Allocution lors de la cérémonie du 76^{ème} anniversaire de la Libération de Givors le 5 septembre 2020.

Chères Givordines, chers Givordins,

Construire un avenir meilleur pour notre ville : voici la mission que vous m'avez confiée le 28 juin dernier, voici l'objectif pour lequel je me bats au quotidien, accompagné de l'ensemble de l'équipe municipale.

Construire un avenir meilleur, c'est d'abord comprendre notre passé, afin d'en tirer les leçons et d'ainsi agir de manière éclairée pour bâtir dès aujourd'hui le monde de demain. L'histoire de la lutte contre la barbarie nazie et de la Libération de notre ville, dont nous avons célébré le 76^{ème} anniversaire le 5 septembre dernier, doit par exemple nous rappeler l'importance du travail commun autour de valeurs qui nous rassemblent, unique voie vers un vivre-ensemble fraternel. Ce rappel, je le garderai en tête tout au long du mandat, pour travailler avec toutes les givordines et tous les givordins, et en permettant à l'ensemble des élu(e)s de jouer pleinement leur rôle.

Construire un avenir meilleur, c'est aussi regarder en face notre présent, prendre acte des défis qui sont les nôtres et les affronter. Je pense ici à la crise sanitaire et à ses graves conséquences économiques et sociales. Je pense aussi au dérèglement climatique et à la perte de biodiversité. Je pense enfin à la recrudescence des incivilités et des comportements condamnables. La tâche est grande, j'en ai conscience. Nous avons déjà engagé nos actions, afin d'obtenir des améliorations de court terme, sans jamais négliger le temps long, au-delà de la seule durée d'un mandat.

Ces actions sont nombreuses et vous en retrouverez certaines détaillées dans votre magazine municipal : charte éthique pour un service public plus transparent, travail avec la Préfecture et les services du Premier Ministre pour un « plan Givors », nouvelle

brigade mise en place pour assurer la propreté de notre ville, charte des mariages renforcée et construction d'un plan anti-rodéos, financement de poules pondeuses et de composteurs pour les givordines et givordins, mise en place de réunions publiques, par exemple sur le plateau de Montrond, pour plus de démocratie locale, végétalisation prochaine de cours d'école, discussions avec nos partenaires métropolitains et régionaux pour renforcer l'offre ferroviaire, etc.

Construire un avenir meilleur pour notre ville, c'est enfin, et peut-être surtout, accompagner notre jeunesse pour qu'elle puisse s'épanouir malgré les bouleversements de notre monde. C'est pour cela que nous avons accordé une grande importance à la rentrée des classes et que nous avons tenu à être présents dans toutes les écoles. Cet accompagnement se traduira également par des mesures très concrètes, comme la mise en place d'une prime allant de 30 à 150€ pour celles et ceux qui obtiendront leur baccalauréat en 2021, dans le but de les encourager à poursuivre leurs études, ou comme la prise en charge très prochaine d'une partie du coût de l'abonnement aux transports en commun pour les étudiant(e)s givordin(e)s, ou d'une partie du coût du permis de conduire et du BAFA. Sur le temps long, nous mettrons tout en œuvre pour leur ouvrir de nouvelles perspectives.

Alors que des crises multiformes sont sources de nouvelles menaces, je suis convaincu, chères Givordines, chers Givordins, que seul le travail collégial peut permettre de construire un avenir meilleur. C'est le chemin que je m'emploie à suivre, avec l'ensemble de la majorité municipale, et qu'il nous faudra tracer ensemble.



1



2



3



4

L'actu en images

Retour en images sur le mois de septembre 2020 : son actualité et ses temps forts.

1 Premières livraisons pour « VRAC »

La première livraison des commandes étant terminée, les bénévoles de l'association « VRAC » œuvrent d'ores et déjà à la préparation de la prochaine avec toujours l'optique de proposer des produits de qualité issus de l'agriculture paysanne, biologique et équitable aux meilleurs prix.

2 Ateliers Bricolages

Plein de bons sens, les ateliers gratuits « Brico' Vernes » proposés par l'association Bricologis en partenariat avec Alliade Habitat accompagnent les locataires dans leurs travaux d'embellissement et d'entretien de leur logement. Plusieurs sessions se sont déroulées allées Jules-Vallès ces dernières semaines.



5



6



7



8

3 Rando nature pour les seniors

Dans le cadre des activités à destination des seniors, la ville de Givors a organisé une belle randonnée au pied du parc naturel régional du Pilat. L'occasion d'une belle balade de 10 km à Saint-Pierre de Bœuf, mais surtout le plaisir de partager un pique-nique et d'observer en toute quiétude la nature. Le prochain rendez-vous « nature » est prévu le 15 octobre à Sainte-Croix-en Jarez.

4 Petit-déjeuner de travail

L'association des entrepreneurs et artisans du bassin givordin a organisé un petit-déjeuner de travail avec les acteurs économiques, artisans et chefs d'entreprise, en présence des maires de Givors, Grigny et Pierre-Bénite. Cet événement a eu lieu à la salle Rosa-Parks, au cœur du parc de la maison du fleuve Rhône, et a permis de partager un temps de convivialité et d'aborder avec la municipalité les projets de développement.

5 6 Une histoire en partage

Initiations et visite de la salle des trophées : les Sauveteurs de Givors ont grandement participé aux dernières Journées européennes du patrimoine en partageant avec les nombreux visiteurs leur histoire et leur passion.

7 Premier tour de la coupe de France : la JSOG créé l'exploit en s'imposant 2-1 face à Feyzin le dimanche 6 septembre.

8 Le SOG Rugby retrouve la compétition avec le match d'ouverture de la saison face à Riom.



Retour en images

Lancement de la saison culturelle

Un lancement de saison culturelle s'apparente très souvent à un numéro d'équilibristes, avec une bonne dose de bonne humeur, une pincée de musique, des tonnes de choses à découvrir et quelques surprises pour pimenter le tout. C'est ainsi que le 18 septembre dernier, le parc de la maison du fleuve Rhône a accueilli le traditionnel lancement de saison culturelle. Un moment de retrouvaille pour l'ensemble des acteurs du monde culturel, mais surtout une occasion festive et conviviale pour les Givordin.e.s de flâner autour des stands présents et découvrir ainsi la richesse du paysage culturel givordin.





Retour
en images

Découvrir le riche patrimoine givordin

Découvrir la richesse et la diversité du patrimoine givordin, c'est ce qui a été proposé à voir lors de l'édition 2020 des Journées européennes du patrimoine. Et ils ont été nombreux à se retrouver, dans le respect des gestes barrières, pour ces moments privilégiés : à la Mostra au pied des Étoiles pour une ascension de la colline Saint-Gérald afin de découvrir le travail architectural si singulier de Renaudie, lors des visites au cœur des édifices culturels ou encore au détour du quartier Canal pour y découvrir son histoire, mais également une discipline inscrite dans l'ADN de notre ville : les joutes.



Des classes élémentaires et primaires et la crèche municipale ont dû temporairement fermer

Trois écoles givordines, ainsi que la crèche municipale, ont fait face au cours du mois écoulé, à des cas avérés de Covid-19 parmi les enfants et/ou le personnel communal et enseignant.



Les écoles Presqu'île (Petite, moyenne et grande sections), Liauthaud (CP, 1 classe double niveau CM1/ CM2), Simone Veil (Moyenne et grande section) et Jean Jaurès (CP) pour laquelle une classe à distance a été mise en place, ont dû être fermées pendant 14 jours. Cette décision a été prise en lien avec l'éducation nationale, l'ARS et la médecine scolaire. Les familles mises à l'isolement ont reçu un courrier de l'Agence de santé. La Direction de l'éducation de la ville a maintenu un lien étroit avec l'Inspection de l'éducation nationale pendant cette

période, afin notamment d'aider à la recherche des cas contact et prendre les mesures sanitaires qui s'imposaient. Les locaux concernés ont été désinfectés, en plus de la désinfection réalisée au quotidien dans l'ensemble des locaux scolaires.

La crèche a également été fermée du 5 au 20 septembre inclus par décision de l'ARS, à la suite de cas avérés de Covid-19. Tous les parents ont été prévenus de manière individuelle, par téléphone, puis ont reçu un courrier officiel de l'ARS.

Depuis la rentrée de septembre, les

mesures sanitaires ont été renforcées : aération des pièces 10 minutes toutes les heures, points contacts (poignée de porte, interrupteurs...) désinfectés très régulièrement, désinfection des pièces une fois par jour, etc.

Les agents sont également astreints au port du masque y compris avec les enfants (et non pas seulement avec les parents ou les autres adultes).

Le Pôle Petite Enfance et le Service éducation de la ville prennent toutes les mesures nécessaires pour éviter les contagions. ●

Nouveau protocole Covid pour les écoles à partir du mardi 22 septembre 2020

L'Éducation nationale a annoncé de nouvelles règles le 20 septembre concernant le protocole sanitaire. Celui-ci tient ainsi compte des dernières données épidémiologiques et des recommandations faites à partir des préconisations du Haut conseil de la santé publique (HSCP) qui explique notamment que « les enfants sont peu à risque de forme grave et peu actifs dans la transmission du SARS-CoV-2 ».

Le principal changement concerne la gestion des cas contacts. Quand un enfant sera testé positif au coronavirus, sa classe pourra continuer de se tenir normalement pour les autres élèves qui ne sont plus considérés comme « cas contacts ». Jusqu'ici, un élève considéré comme cas contact ne pouvait retourner à l'école que si les résultats d'un test effectué sept jours après le dernier contact avec le cas confirmé étaient

négatifs. Désormais, seul l'enfant testé positif sera isolé sept jours chez lui. Il ne restera isolé davantage que si ses symptômes se prolongent.

Les fermetures de classe seront envisagées à partir de trois élèves testés positifs à la Covid-19 ne venant pas de la même famille ou ne vivant pas dans le même foyer. ●

Mesures préfectorales pour lutter contre la propagation de la Covid-19

Le virus circule active dans le département du Rhône. **L'ensemble du territoire de la Métropole de Lyon est placé en zone d'alerte renforcée.**

Dans ce cadre, **de nouvelles mesures ont été prises** afin de **limiter la propagation du virus** et s'appliquent à tout le territoire métropolitain, **dont Givors** (sous réserves de nouvelles annonces ministérielles ou préfectorales) :



- Le **port du masque** est obligatoire dans l'espace public givordin entre 6h du matin et 2h du matin.



- Les **rassemblements de plus de 10 personnes** dans l'espace public sont interdits.



- Concernant la **pratique sportive en intérieur**, celle-ci reste autorisée uniquement pour les mineurs et dans le cas d'activités encadrées, par exemple dans le contexte scolaire ou pour les activités en club. Elle est en revanche interdite pour les mineurs non encadrés et pour les adultes.
- Les activités sportives prévues en extérieur sont maintenues.



- Les **activités festives et associatives** prévues dans les salles municipales, salles des fêtes et salles polyvalentes ne sont pas autorisées.
- Les **fêtes locales et étudiantes** sont également interdites.
- Les **cérémonies de mariage** sont limitées à 10 personnes.



- Les **stades et salles de spectacle** ne peuvent accueillir plus de 1000 participants.



- Les **bars** fermeront à 22h au plus tard.

La municipalité mobilisée pour l'intérêt général et les Givordins

Le 24 septembre dernier, la salle Rosa Parks a de nouveau accueilli le conseil municipal. Celui-ci fut consacré, entre autres, à l'élection des représentants de la municipalité au sein des instances, conseils d'administration et conseils des écoles, collèges et lycées de notre ville.

En préambule de la séance, Mohamed Boudjellaba, maire de Givors, a fait procéder au vote concernant l'adoption des procès-verbaux des conseils municipaux en date du 8 juin, du 3 et du 10 juillet dernier. Une formalité nécessaire pour démarrer les débats autour des 22 délibérations présentées ce soir-là.

Garantir la transparence

Lors du conseil municipal du 10 juillet dernier, l'assemblée a désigné les représentants au sein du conseil d'administration de la SAGIM. Lors des débats, il a été évoqué le fait d'ouvrir cet organe aux différents groupes politiques présents. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de la majorité municipale de travailler avec l'ensemble des élus, en toute transparence. Ainsi, il a été proposé d'intégrer trois nouveaux censeurs issus du conseil municipal au sein du conseil d'administration de la SAGIM (Société d'aménagement Givors Métropole). Après un appel à candidatures, un rapide consensus s'est établi pour désigner un censeur par groupe politique. Dès lors, Christiane Charnay, pour le groupe « Givors en grand », Antoine Mellies, pour le groupe « Givors frère », Laurent Decourselle, pour le groupe « Un avenir pour Givors », deviendront censeurs au sein du conseil d'administration de la SAGIM, une fois leur nomination confirmée par l'assemblée générale et dans les conditions prévues par les statuts de la SAGIM.

La protection des élus : un sujet d'actualité

Sujet beaucoup plus grave, et malheureusement d'actualité, le conseil municipal a dû se prononcer sur l'octroi de la protection fonctionnelle pour le maire. En effet, monsieur le maire a été destinataire de plusieurs courriers anonymes reçus en mairie allant jusqu'à le menacer de mort. Il a fait également l'objet d'insultes à caractère raciste d'une rare violence. Des plaintes ont été déposées et des instructions judiciaires sont en



cours. À la suite de ces événements, et comme le permettent les dispositions législatives de l'article L.2123-34 alinéa 2 du code général des collectivités territoriales : « la commune est tenue de protéger le maire ou les élus municipaux le suppléant ou ayant reçu délégation contre les violences, menaces ou outrages dont ils pourraient être victimes dans le cadre de leur mandat ». C'est dans ce cadre que la demande de Mohamed Boudjellaba, maire de Givors, a été formulée et approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

Vers une nouvelle politique numérique

Depuis 1972, la ville de Givors est adhérente au Syndicat intercommunal des technologies et de l'information des villes (SITIV). Aujourd'hui, « l'adhésion de la commune à ce syndicat n'apparaît plus pertinente. En effet, les coûts des services offerts par le SITIV sont trop importants par rapport à la qualité de service et d'utilisation qui en est faite par la ville. De plus, le SITIV poursuit sa propre vision qui reste encore très incertaine et ne s'inscrit pas dans une stratégie métropolitaine, devenant ainsi un frein au développement numérique de notre ville ». Un constat partagé par Azdine Mermouri, adjoint en charge de l'éducation et du développement numérique, qui a proposé à l'assemblée de se prononcer sur le retrait de principe de la commune du SITIV. Cette décision a fait débat mais a finalement été adoptée avec une large majorité (4 votes contre - Givors en grand).



SUR LE VIF

Une charte éthique pour les agents communaux

L'éthique professionnelle (ou déontologie) a pour but de réglermenter les activités qui ont lieu dans le cadre d'une profession. C'est dans cette optique que la municipalité de Givors a élaboré une charte invitant les agents à une démarche éthique tant dans le cadre de leurs missions que dans l'articulation avec leur situation personnelle. Elle concerne tous les agents de la ville, peu importe leur statut, leur catégorie ou leur position hiérarchique et vise à prévenir toute situation qui irait à l'encontre des lois et règlements (favoritisme, abus de confiance ou autre conduite inappropriée), et où l'intérêt personnel de l'agent peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions. En outre, la charte éthique sensibilise les agents sur les valeurs du service public, aide à identifier et résoudre les dilemmes de nature éthique. Adoptée lors du conseil, cette charte a préalablement reçu l'avis favorable du comité technique du 21 septembre. (Les groupes Givors en grand, Givors fière, Un avenir pour Givors n'ont pas pris part au vote).

AU CŒUR DES DÉLIBÉRATIONS

Information :

Suite à la démission d'Émilie Fernandes Ramalho de son poste de conseillère municipale, pour le groupe « Givors fière », c'est Damien Roche, suivant selon l'ordre établi, qui prend place au sein de l'assemblée. Il a donc siégé pour la première fois lors de ce conseil.

Désignation des représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration de la mission intercommunale pour la formation professionnelle et l'insertion dans la vie active des jeunes (MIFIVA)

La Mifiva créée par les villes de Givors, Grigny et Condrieu a pour mission de contribuer à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans en difficulté. Celle-ci a pour principaux objectifs de construire pour et avec les jeunes un parcours d'insertion sociale et professionnelle et d'assurer la prise en compte globale des besoins des jeunes en leur proposant un accueil de qualité et un accompagnement personnalisé afin de les placer dans une démarche active en utilisant les outils d'insertion les mieux adaptés. Conformément aux statuts de l'association (article 10), il a fallu procéder à la désignation des représentants de la commune au sein du conseil d'administration de la Mifiva, à savoir 5 représentants titulaires et 5 suppléants.

(Titulaires : Foued Rahmouni, Alipio Vitorio, Tarik Kheddache, Chrystelle Caton et Sabine Ruton. Suppléants : Françoise Batut, Cyril Mathey, Michel Goubertier, Audrey Claustre et Abdelkader Brahmi)

Désignation des représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration des centres sociaux de Givors

L'association des centres sociaux de Givors, fondée le 1er juin 1972, a pour objectif de susciter et de favoriser le vivre ensemble sur le territoire de la commune. Lieu d'accueil, de rencontres, d'écoute, de partage et de convivialité pour tous, les centres sociaux de Givors conçoivent et proposent des activités sociales, éducatives, culturelles, de développement social, des services en fonction des demandes et besoins des Givordin.e.s. Ils accompagnent également les habitants dans l'élaboration et la mise en œuvre d'actions et de projets à leur initiative. Conformément aux statuts de l'association, et notamment son article 6, il a fallu procéder à la désignation des représentants de la commune au sein du conseil d'administration des centres sociaux de Givors, à savoir deux représentants, avec voix consultatives

Désignés à la majorité : Foued Rahmouni / Cyril Mathey (suppléant)

Nécessaire travail de mémoire



Une cérémonie présidée par Mohamed Boudjellaba, maire de Givors, en présence de nombreux élus, du Président de l'UFAC et de la FNACA, André Petiot, du représentant de la FNDIRP, Albert Kouzoubachian et de la présidente du musée de la Résistance et de la Déportation et représentante de l'ANACR, Marie-Jo Ablondi.

Il y a 76 ans, les Givordin.e.s célébraient dans une liesse populaire l'entrée dans la ville du 1^{er} Régiment de Fusiliers Marins, des soldats et des résistants des forces françaises. Un moment fort de l'histoire contemporaine, mais surtout un moment fort de l'histoire givordine. Le 5 septembre dernier, afin de rendre hommage à ces femmes et ces hommes qui ont libéré Givors et ont donné leur vie pour libérer la France de l'occupation nazie, les autorités civiles et militaires ainsi que de nombreuses personnalités, élus et citoyens, se sont retrouvés devant la crypte du souvenir, place Jean-Jaurès, pour un temps commémoratif, présidé par Mohamed Boudjellaba, maire de Givors. Ce dernier a, durant son allocution, rappelé le sacrifice de nos aînés, mais également l'impérieuse nécessité du devoir de mémoire : « *Loin d'être sans utilité, la mémoire que de telles commémorations permet de faire vivre est nécessaire, d'abord pour honorer celles et ceux qui se sont battus pour nous, mais aussi pour mieux comprendre qui nous sommes, d'où nous venons, et ainsi agir de manière éclairée pour mieux construire ensemble le monde de demain* ». Après la partie protocolaire, les dépôts de gerbe et les remerciements aux porte-drapeaux, la cérémonie s'est poursuivie par un pèlerinage sur les lieux de maquis et de mémoire : la stèle Renée Peillon, le maquis du Grizard, le maquis de Saint-André-la-Côte et la stèle de Montrond. ●



Cette journée commémorative se caractérise par un pèlerinage sur les lieux de maquis afin de donner sens à cette histoire commune. L'occasion de se souvenir par exemple du sacrifice de Renée Peillon, cette jeune institutrice mortellement blessée par balle lors d'une embuscade tendue par les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) contre des convois allemands qui remontaient la nationale 86.



À l'occasion du 75^{ème} anniversaire de la libération des camps de concentration, Albert Kouzoubachian, représentant de la FNDIRP, a remis une récompense à la ville de Givors pour le devoir de mémoire qu'elle organise chaque année.

Retrouvez sur givors.fr une vidéo sur l'histoire des maquis givordins réalisée avec la participation de Marie-Jo Ablondi, présidente du Musée de la Résistance et de la Déportation, et représentante de l'ANACR de Givors

Salle
municipale

La salle Georges Brassens embellie et prête à vous accueillir

La métamorphose de la salle Georges-Brassens touche à sa fin, le gros œuvre est terminé et les derniers travaux de finition sont en cours d'achèvement. Celle-ci va bientôt ouvrir de nouveau ses portes aux associations, et plus largement aux Givordin.e.s, après une réhabilitation qui a démarré au second trimestre 2019 pour un coût de deux millions d'euros avec : un traitement acoustique renforcé, la création d'un étage partiel dans la partie centrale de la grande salle et la réalisation d'un bloc d'entrée à l'arrière du bâtiment.

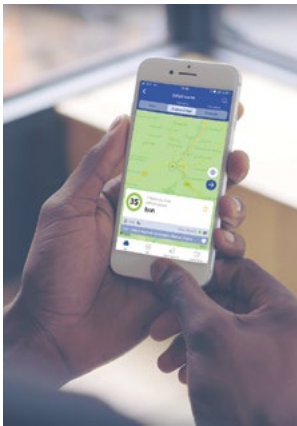
Désormais, le site se caractérise par une grande verrière en lieu et place de l'ancienne entrée exigüe et de larges et lumineuses ouvertures sur la façade avant. Dotée d'une peinture claire et sobre, la mise en valeur réussie du bâtiment nous fait presque oublier qu'il y a quelques décennies en arrière celui-ci servait d'abattoir. L'ensemble sera officiellement inauguré par la municipalité prochainement, lorsque les conditions sanitaires le permettront. ●



Environnement

La qualité de votre air en temps réel

La qualité de l'air est une composante essentielle de la qualité de vie et de la santé publique. Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, agréé par le Ministère de la transition écologique, fournit quotidiennement des informations aux habitants sur la qualité de l'air dans la commune, consultables sur leur site et au moyen d'une application téléchargeable nommée AirToGo.



Le site www.atmo-auvergnerhonealpes.fr et l'application qu'il propose de télécharger permettent de connaître instantanément la qualité de l'air (prévision du jour et du lendemain), mais aussi la synthèse annuelle et l'historique des incidents et les dispositifs préfectoraux.

Par le biais d'une carte bien lisible, on peut choisir la meilleure qualité de l'air pour ses itinéraires à pied ou à vélo, être informé lorsque l'on reste trop longtemps dans une zone à risque, repérer la zone la plus saine à proximité de l'endroit où on se trouve, etc. Le degré de précision va jusqu'au niveau de la rue (10 mètres).

Il suffit de rentrer le n° de la commune, (69091 pour Givors ; taper : www.atmo-auvergnerhonealpes.fr/monair/commune/69091) et les informations s'affichent.

Il est également possible, c'est la deuxième fonction de l'outil, de déclarer un incident en cas de mauvaise odeur, par le biais d'une alerte-incident. Bien entendu, il est possible de vérifier la qualité de l'air d'autres territoires en Auvergne-Rhône-Alpes.

La prise en compte des préoccupations environnementales et sanitaires passe par l'information et la mise à disposition d'outils et d'instruments modernes au service des habitants. ●

Solidarité

Mobilisation contre le cancer du sein

Jusqu'au 31 octobre, la campagne de lutte contre le cancer du sein organisée par l'association Ruban Rose propose de lutter contre ce cancer en informant, en dialoguant et en mobilisant. C'est dans ce cadre que l'espace mutualiste givordin MTRG renouvelle son opération « Tricotons ensemble pour octobre rose ». Cette initiative locale vise à apporter soutien et information dans la promotion du dépistage du cancer du sein qui, pris précocement, se guérit. Malgré la

Covid-19, l'opération est maintenue avec toutefois quelques aménagements. En effet, si vous désirez tricoter chez vous, vous avez juste à passer à l'agence pour récupérer le matériel. Des après-midis conviviaux seront également organisés en comité restreint (5 personnes maxi) sur inscription. ●

Renseignements : Espace mutualiste givordin, M.T.R.G, 1 rue Robespierre. Tél : 04 78 73 10 49.



Nouvelle charte des mariages : pour que les incivilités ne s'invitent plus à la noce

La célébration des mariages doit rester un moment festif, sans pour autant donner lieu à des débordements inacceptables et dangereux. C'est pourquoi la municipalité a décidé de prendre une série de mesures afin de responsabiliser les mariés et leurs proches et stopper les incivilités.

Avec une première étape pleine de bon sens : délocaliser les mariages programmés les vendredis et les samedis à la salle Rosa Parks. Ce changement, validé par le Procureur de la République, permettra d'accueillir, dès la mi-octobre, les célébrations dans des conditions de confort et de sécurité renforcées. En effet, la salle Rosa Parks présente le triple avantage d'être suffisamment grande pour accueillir les célébrations tout en respectant la distanciation physique (limitant aujourd'hui à 10 le nombre de personnes présentes), d'avoir un accès à un parking au niveau du bas port et de bénéficier d'un cadre agréable avec la proximité immédiate du parc de la maison du fleuve Rhône. Bien pratique, notamment lors des traditionnelles séances photo familiales. De plus, les deux accès au parc seront sécurisés par des agents de la police municipale ou/et des ASVP, garantissant ainsi la tranquillité des invités, notamment des plus jeunes qui pourront profiter pleinement du parc.

Une charte des mariages

Parallèlement à cette première mesure, la municipalité de Givors va impulser une nouvelle charte de bonne conduite à destination des futurs époux et de leurs invités. Elle comportera un certain nombre de règles concernant le protocole, mais également des obligations concernant la sécurité et la tranquillité des habitants de la ville afin que ces moments de célébration et



de fête concilient convivialité et mieux vivre ensemble. Cette charte comportera également un volet répressif puisqu'elle soulignera aux éventuels contrevenants les risques qu'ils encourent en ne respectant pas ce règlement, avec des amendes ou même l'annulation du mariage à la clé.

Dire « stop » au sentiment d'impunité

Givors n'est malheureusement pas la seule ville qui connaît des débordements absolument injustifiables lors de célébrations de mariages. En effet, outre le danger qu'ils représentent, ces comportements à risque des conducteurs

de deux roues ou de grosses berlines de location exaspèrent les habitants. C'est dans cette optique que la municipalité planche actuellement sur un plan « anti rodéo ». Annoncée par le maire de Givors, lors du dernier conseil municipal, ce dispositif sera rapidement mis en œuvre, en collaboration étroite avec les services de l'État et la police nationale, et en articulation avec la police municipale. Ce plan se traduira nécessairement par le recrutement de nouveaux policiers municipaux (en cours), mais aussi par une nouvelle organisation de travail de terrain. ●



Stationnement

Les verbalisations reprennent le 19 octobre

Après la période post covid et une phase d'information et de prévention, notamment par le biais de papillons glissés sur le pare-brise des automobiles, la ville de Givors reprend la verbalisation des infractions liées aux stationnements sur le territoire à partir du 19 octobre. L'usage du disque de stationnement est donc obligatoire dans les zones concernées, ainsi que la

possession du macaron ad hoc. L'objectif est de lutter efficacement contre les voitures « ventouses », sans pour autant pénaliser les riverains, les commerces et les professionnels des rues concernées. ●

Pour obtenir des informations ou acheter un macaron, il faut s'adresser à la Maison des usagers, uniquement sur rendez-vous.

Proximité et efficacité : la brigade « propreté » entre en action !

Compétence métropolitaine, la propreté de nos rues n'en reste pas moins une problématique, pour laquelle la municipalité veut actionner l'ensemble des leviers à sa disposition pour agir efficacement et rapidement.



Le premier objectif est de gagner en réactivité, tant pour la remontée d'informations que pour le travail de terrain. Ainsi, dès la mi-octobre, une nouvelle brigade « propreté » va être déployée sur le territoire de la commune avec des missions claires : intervenir pour ramasser les sacs au sol hors bacs excédentaires situés sur le domaine public, traiter les encombrants et dépôts sauvages qui incombent à la ville et traiter les requêtes des citoyens relatives au cadre de vie. Mais les missions de cette brigade de terrain ne s'arrêtent pas là, puisqu'elle aura également pour objectifs de maintenir un lien étroit avec les partenaires (Métropole de Lyon, bailleurs, SNCF, etc.) et d'assurer la traçabilité des demandes, notamment sur les problématiques de dépôts sauvages ou d'encombrants sur des domaines qui sont hors compétences communales. Les agents devront en outre assurer une veille sur le territoire en terme de remontée d'informations aux services concernés par les problématiques directement liées au cadre de vie. Dernier point, la ville de Givors envisage, selon les possibilités juridiques, d'assermenter les agents qui composeront cette brigade afin de leur permettre de verbaliser, le cas échéant, les comportements allant à l'encontre des règles élémentaires du civisme telles que les dépôts sauvages.



La propreté : l'affaire de tous !

Aussi est-il bon de préciser que la propreté de nos rues demande un engagement fort de l'ensemble des acteurs, publics et privés, mais également une lutte contre les incivilités. Malgré la proximité d'une déchèterie et des campagnes de sensibilisations visant à éviter ce genre de comportements qui nuisent au cadre de vie des habitants et à l'environnement, force est de constater que les dépôts sauvages sont un véritable fléau pour notre commune. C'est pourquoi, la ville de Givors tient à rappeler, que le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, expose le contrevenant à une amende, ainsi qu'au remboursement du coût d'enlèvement des déchets. ●



Lancement des concertations autour de l'avenir du quartier



Près de 80 personnes ont répondu à l'invitation du maire de Givors, Mohamed Boudjellaba, afin d'évoquer l'arrêt du projet immobilier du plateau de Montrond, mais également l'avenir du quartier. Une réunion publique s'est ainsi tenue le 29 septembre dernier à la salle Roger-Tissot, afin de respecter les conditions sanitaires imposées par la Préfecture. Celle-ci s'est déroulée en présence du maire, mais également de ses adjoints : Cyril Mathey, adjoint en charge des mobilités, Nabiha Laouadi, adjointe en charge de l'urbanisme, de l'habitat et du droit, Françoise Batut, adjointe en charge de la solidarité, de l'action sociale et de la qualité de vie des aînés, et Azdine Mermouri, adjoint en charge de l'éducation, du développement numérique et de la démocratie locale.

Une méthodologie de travail collectif

En préambule, le maire de Givors a rappelé le contexte et le choix de la municipalité de stopper le projet immobilier de maisons individuelles et de 40 logements collectifs sur le plateau de Montrond tel qu'il avait été envisagé. Cette décision a été actée à la suite d'une rencontre avec le promoteur, et ouvre aujourd'hui des perspectives quant au devenir de cette parcelle d'une surface cumulée de 2 hectares. Inscrit dans une volonté de travailler collectivement avec les habitants, le maire a souligné que cette rencontre est la première étape « des jalons que nous allons élaborer ensemble sous forme d'un cahier des charges. Ensemble, nous partons d'une feuille blanche ». Un leitmotiv rappelé tout au long de la soirée, notamment par l'adjoint en charge de la démocratie locale, Azdine Mermouri, lequel a détaillé la démarche : « Nous allons travailler de façon plus structurée, en plusieurs temps de réunions publiques pour un travail collaboratif », appelant ainsi à l'intelligence collective au service de l'intérêt commun.

Déjà de belles propositions

Après avoir précisé qu'il serait, son équipe et lui-même, « pleinement mobilisé dans le cadre des enjeux qui vont impacter notre avenir et celui de nos enfants et petits-enfants », le maire de Givors a proposé aux participants, un

temps moins formel pour des premiers échanges. L'occasion de voir émerger des premières pistes quant à l'avenir à moyen ou très long terme du quartier de Montrond. Du jardin partagé à la préservation des espaces naturels, en passant par des services de proximité : un consensus s'est rapidement dégagé pour dire que l'urbanisation à marches forcées n'est plus à l'ordre du jour. ●

Paroles d'habitants



« Un projet qui a l'avantage d'être écologique : c'est l'idée d'un jardin partagé de quartier. Cela demande l'investissement de tous, mais cela permettrait de se rencontrer entre voisins et de mieux se connaître ».

« Il y a quand même des choses à améliorer, tout le monde est assez d'accord pour dire qu'il y a assez de béton et qu'il faut préserver les espaces naturels ».

« Il faut aussi intégrer les problématiques de la circulation et des questions des mobilités dans ce projet. L'idée d'une navette pour se rendre à la gare par exemple »

Des mesures concrètes pour contribuer à la transition écologique

Deux initiatives, favorables à la protection de la nature et à une plus grande autonomie alimentaire vont être mises en place prochainement à la mairie de Givors.



La municipalité étudie la mise en place de deux mesures détaillées comme suit, au profit des familles possédant un jardin ou un terrain.

Une subvention pour l'achat d'un composteur

Un composteur est un bac de stockage pour tous les résidus organiques et minéraux : déchets alimentaires, déchets verts etc.

Il permet la fermentation de ces derniers pour obtenir du compost qui servira par la suite de fertilisant pour d'autres plantes ou pour le potager.

Le composteur a pour effet de réduire d'environ 30 % la part de déchets organiques présents dans la poubelle grise, lourds et onéreux à éliminer.

Dans le cadre d'une démarche de réduction des déchets, la ville de Givors souhaite promouvoir le compostage des déchets ménagers.

La mairie proposera donc de prendre en charge une partie du montant de l'achat d'un composteur dans les semaines et mois à venir selon des modalités qui vous seront précisées prochainement.

Nota : il existe également des composteurs collectifs financés sous certaines conditions par la Métropole de Lyon (voir le site Toodego : www.toodego.com/services dans le thème « Collecte et tri des déchets »).

Des poules pondeuses au profit des familles givordines qui le demandent

La municipalité développe également un autre projet : des poules pondeuses seront fournies aux Givordines et Givordins qui en font la demande et qui seront alors équipées d'un poulailler (2 par foyer).

Cette démarche originale présente de nombreux avantages parmi lesquels :

- un progrès vers l'autonomie alimentaire avec une production de

200 œufs par an, d'excellente qualité

- un recyclage naturel des déchets (déchets de table, déchets verts, etc.).
- un soutien aux éleveurs locaux
- une vertu pédagogique et éducative pour les enfants.

Une formation sera dispensée à celles et ceux qui voudront accueillir ces animaux afin qu'ils les élèvent dans les meilleures conditions possibles.

À travers ces dispositifs, la municipalité souhaite encourager et inciter les Givordins à se saisir des préoccupations environnementales et des problématiques de consommation. Vous pouvez dès à présent vous faire connaître : inscriptions avant fin novembre et livraison des poules le 1^{er} trimestre 2021. ●

Pour ces deux actions, vous pouvez vous faire connaître en appelant le 04 72 49 18 18, ou en nous contactant à l'adresse : developpement.durable@ville-givors.fr

Des TER en plus pour les Givordins

Améliorer les mobilités relève d'un double impératif : celui, d'abord, de faciliter les déplacements quotidiens des Givordin.e.s et d'ainsi augmenter leur qualité de vie ; celui, ensuite, de faire face à la crise écologique, économique et sociale qui nous touche toutes et tous. Alors que le tout routier asphyxie notre ville et hypothèque notre santé et celle de nos enfants, la place des transports dans notre quotidien et les questions liées aux mobilités font l'objet de négociations régulières entre notre ville et ses partenaires. C'est dans ce cadre, et à la suite de la mobilisation de la municipalité et plus particulièrement de l'adjoint en charge des mobilités, Cyril Mathey, que Givors dispose désormais

d'une offre TER étendue. En effet, l'offre de TER entre Lyon et Saint-Etienne s'étoffera, à partir du mois de décembre, avec la mise en place d'un omnibus Givors-Lyon-Perrache au départ de la gare de Givors-Ville à 7h39 pour une arrivée au terminus à 8h06. Dans le même axe, la navette bus Saint-Étienne / Givors deviendra un créneau TER au départ de Saint-Étienne à 22h20 pour une arrivée à Givors à 22h59. Ces avancées sont importantes pour les usagers des transports en commun. Elles restent cependant insuffisantes et l'équipe municipale poursuivra son travail auprès de la SNCF, de la Région et de la Métropole de Lyon pour poursuivre l'amélioration de l'offre de transports. ●



Consultation

Votez pour le nouveau titre de votre magazine municipal



Comme expliqué lors du numéro du Vivre à Givors daté de juillet-août 2020, la municipalité souhaite changer le nom du magazine municipal. Pour ce faire, il a été proposé à tous les Givordin.e.s d'envoyer ou de déposer, en mairie, des propositions de nouveaux noms pour le magazine.

99 noms ont été proposés, parmi lesquels 6 titres ont été sélectionnés par les élus givordin.e.s.

Aujourd'hui, il est proposé aux habitants de départager les 6 noms suivants afin de choisir le prochain titre de votre magazine municipal :

- Givors le mag'
- Le Givordin
- Com' à Givors
- Givors ensemble
- Givors Mag
- Giv'actu

Vous avez jusqu'au 2 novembre 2020 pour faire connaître votre choix par le biais de l'urne dédiée à l'accueil de la mairie, par courriel (communication@ville-givors.fr) ou par simple appel téléphonique au 04.72.49.18.18.

Vie de quartier

Le quartier des Vernes fait son cinéma

Prochainement, le quartier des Vernes servira de décor pour le tournage d'une série TV. Destinée à une diffusion sur le canal Web France Télévision Slash et soutenue par le Région Rhône-Alpes-Auvergne, cette fiction retrace l'engagement de militants des droits humains et pour la tolérance dans un centre LGBTI. Les séquences qui seront tournées dans le mois d'octobre aux Vernes s'inscriront dans un pan du scénario revenant sur le parcours de vie d'une des protagonistes de la série. Le tournage, piloté par la société Astharte et Compagnie, durera plusieurs jours en extérieur, mais également dans deux appartements situés rue Ho Chi-Minh, avec une équipe technique composée d'environ 35 personnes. Le tournage exigera la présence de 40 et 50 figurants et imposera quelques contraintes au cœur du quartier le temps du tournage. Un casting a d'ailleurs eu lieu à Givors le 1^{er} octobre pour sélectionner des acteurs et figurants. ●



Colos apprenantes

Pour apprendre, s'amuser et découvrir !



Dans la continuité de l'opération « vacances et colos apprenantes » initiée cet été par l'État, la ville de Givors et ses partenaires, le dispositif « colos apprenantes » propose aux familles givordines une quinzaine de séjours qui conjuguent renforcement scolaire, activités de détente et de loisirs pendant les vacances de la Toussaint. Ils sont gratuits et ouverts aux enfants âgés de 6 à 17 ans. Au programme : de très nombreuses destinations pour s'essayer à des disciplines variées et animations originales dans le cadre de colonies proposées par des organismes spécialisés.

Les inscriptions ont lieu du 2 au 14 octobre à la maison du fleuve Rhône lors de permanences quotidiennes de 9h30 à 12h, dans les centres sociaux, au Point Information Jeunesse, installé au premier niveau de la médiathèque, les mardis, jeudis et vendredis de 15h à 18h30, les mercredis de 10h à 13h et de 14h à 18h30, et les samedis de 10h à 13h et de 14h à 17h. Enfin, les inscriptions sont également possibles sur rendez-vous au 06 76 90 91 26. ●

Retrouvez le détail de l'ensemble des séjours sur notre site : Givors.fr

Théâtre
de Givors

Le théâtre rouvre ses portes pour de belles retrouvailles

Le renforcement des mesures sanitaires sur le territoire métropolitain, y compris à Givors, a laissé craindre une annulation du lancement de la saison théâtrale. Cet événement reste pour le moment maintenu, avec un premier rendez-vous prévu le 9 octobre prochain.

Pour cette soirée d'ouverture, le «Duo Bonito» vous entraînera dans un spectacle décalé et éclectique, et vous plongera, durant plus d'une heure, dans son univers aux frontières du music-hall et du théâtre. L'explosive chanteuse et le fantasque homme-orchestre seront à la manœuvre pour ce récital unique et drôle qui ravira petits et grands, avec cette première garantie 100% anti morosité.

De nouveaux aménagements et des règles sanitaires à respecter

Cette première soirée s'accompagne de nouvelles normes en matière de sécurité sanitaire, notamment avec le port du masque, le respect de la distanciation physique et des marquages au sol. Ce protocole sanitaire n'empêchera pas l'équipe du théâtre de vous accueillir avec plaisir, et de vous faire découvrir la nouvelle physionomie de l'équipement, fermé depuis plusieurs mois en raison d'importants travaux de mise



© Pierre Athias

en accessibilité et de conformité. L'inauguration de ces importants travaux aura lieu en présence du maire de Givors, Mohamed Boudjellaba, et de plusieurs adjoints et conseillers municipaux. ●

Chansons à risques – Duo Bonito
Vendredi 9 octobre à 20h
Théâtre de Givors – rue Puits Ollier
À partir de 7 ans
Gestes barrières et port du masque obligatoire.
Places numérotées, avec choix de la place lors de la réservation.

Ateliers
théâtraux

Reprises des cours

Après une longue interruption causée par l'épidémie de la Covid-19, les ateliers proposés par le Théâtre de Givors, amorcent leur retour et s'ouvrent à tous les âges de la vie.



Les bienfaits de la pratique artistique sont bien connus. Ainsi, de nombreux ateliers animés par des artistes professionnels et organisés par la Ville et le théâtre de Givors, sont mis en place afin d'améliorer l'accès à la pratique théâtre. Ces ateliers sont nombreux :

éveil au jeu théâtral, développement de l'imaginaire, approche des textes, jouer avec sa voix et son corps, construire des personnages, répéter son texte. Autant d'exercices qui sont aujourd'hui accessibles pour l'ensemble des Givordin.e.s grâce aux ateliers animés par des artistes professionnels et mis en place par la ville et le théâtre de Givors, afin d'offrir un accès et la pratique pour tous à cet art si singulier.

Des ateliers hebdomadaires le mercredi (hors vacances scolaires) :

Avec Dominique Chenet pour :

- les 7-9 ans : de 13h30 à 15h
- les 10-13 ans : de 15h15 à 16h45

Avec Aurélie Imbert pour les adolescents et adultes débutants : de 17h à 18h30.

Des ateliers sous forme de stage pour les adolescents et adultes confirmés :

Avec Caterina Riboud, comédienne et Yves Neff, metteur en scène : adolescents et adultes ayant déjà une pratique du théâtre depuis plusieurs années au sein du Théâtre de Givors : un week-end par mois.

Tickets Jeunes acceptés, Pass Culture, 30% de réduction à partir du deuxième inscrit dans une même famille. ●

Pour vous inscrire :

Envoyez un mail de demande d'inscription à adm.theatredegivors@orange.fr en précisant : vos noms, prénoms, adresse complète, téléphone et l'âge de la personne concernée. Nombre de places limité.

Les tours Thorez en fête

Le 19 septembre dernier, lors de l'édition 2020 des Journées Européennes du Patrimoine, le quartier Thorez et ses habitants ont été mis à l'honneur.

L'histoire locale est une partie intégrante de notre patrimoine immatériel. Depuis trois ans, elle se trouve au cœur de la programmation des journées européennes du patrimoine. Cette année, le quartier Thorez a dévoilé ses trésors au travers d'un parcours construit par les habitants et les associations autour de quatre thématiques : le musée des sports nautiques, le musée du confinement et des solidarités, le musée de l'éducation et le musée du projet urbain. Cette initiative a donné lieu, entre autres, à une belle fête familiale au pied des immeubles avec notamment le stand du « café souvenir », animé par l'équipe des archives municipales de Givors, des structures gonflables pour les plus jeunes, des jeux en bois proposés par les centres sociaux de Givors, des initiations à la joute proposées par les Sauveteurs de Givors ou encore des visites comme à la grande mosquée de Givors. Moment fort de la journée : l'opération délicate de distillation des pétales de rose issues de la roseraie des Tours pour obtenir la fameuse « Ô des Tours des Roses ». Pour au final, une journée dense, ludique et surtout instructive, qui a donné à voir un concentré de vie marqué par la diversité et la richesse de notre histoire. ●



Chinez, musardez et faites de bonnes affaires au Parc des sports !



Malgré les incertitudes liées à la crise sanitaire, la 42^e édition de la Foire à la paperasse, organisée par la MJC, se tiendra les samedi 7 et dimanche 8 novembre au Parc des sports, rue Auguste Delaune.

La Foire à la paperasse constitue un événement incontournable pour tous les amateurs de vieux papiers, estampes, cartes postales, photos... qui se retrouvent annuellement pour chiner au Parc des sports.

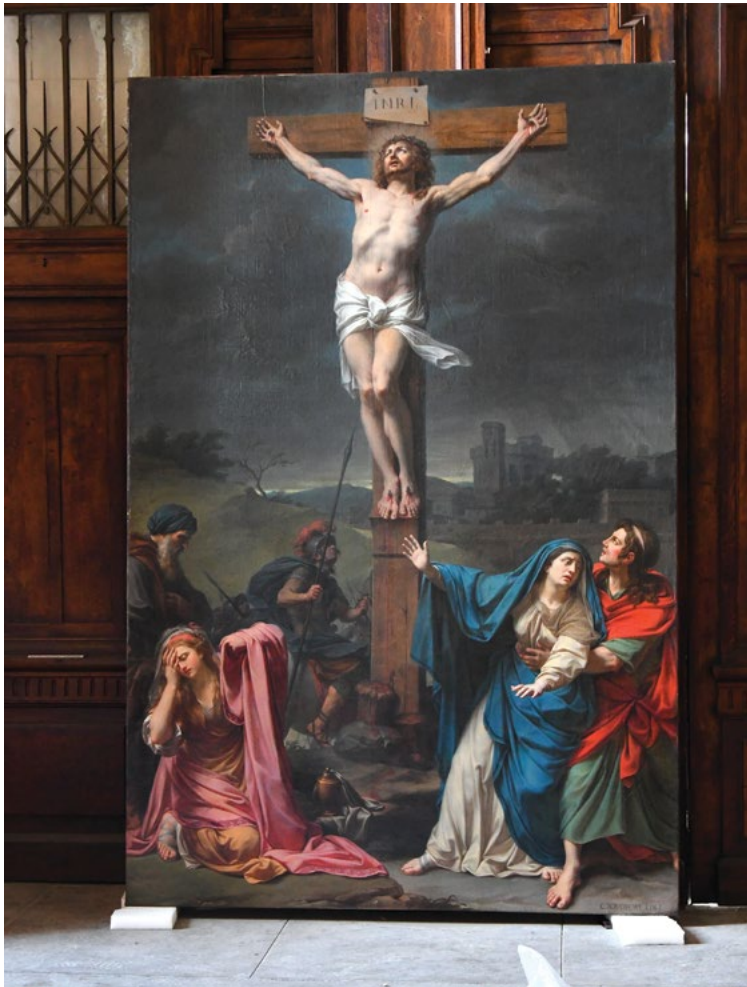
La réputation de l'événement a franchi les frontières et de nombreux exposants de toute la France et d'ailleurs seront présents. Il a déjà eu les honneurs de la presse nationale.

Pour celles et ceux qui veulent compléter ou initier des collections, il s'agit d'une manifestation unique en son genre, à ne rater sous aucun prétexte ! ●

Gestes barrières et port du masque obligatoire

Église
Saint-Nicolas

Le tableau représentant la Crucifixion, de retour à Givors



Le tableau de Pierre-Charles Jombert (1748-1825) représentant la Crucifixion est de retour dans la commune, après une restauration menée par l'atelier Vicat-Blanc de Lyon.

Un travail considérable et superbe pour cette toile abîmée par le temps et largement déchirée.

Elle a subi des allègements de vernis et des enlèvements de rajouts désaccordés, sans même parler du châssis, également restauré, et de la pose d'une protection anti-poussière.

Pour mémoire, cette huile sur toile de plus de trois mètres par deux est inscrite à l'inventaire des monuments historiques et représente, avec les vitraux de l'église également en restauration, un élément majeur du patrimoine Givordin.

Egalement pour la petite histoire, le peintre, de santé fragile, était issu d'une famille de libraires parisiens dans l'Europe des Lumières et a vécu longtemps dans la région.

Le tableau, quant à lui, sera réinstallé à son emplacement original, au sein de la nef de l'église Saint-Nicolas en début d'année prochaine. ●

Pour en savoir plus sur l'artiste et sa famille : Kaucher Greta (2015), Les Jombert, une famille de libraires parisiens dans l'Europe des Lumières, éd. Droz.

Culture

Réouverture du point lecture des Vernes

Le point lecture des Vernes a réouvert depuis le 2 octobre, avec la présentation d'un kamishibai (théâtre d'ombres) produit par les habitants du quartier durant l'été. L'histoire et les personnages ont été librement adaptés à partir du livre *Mon ombre et moi* de Pieter Van Oudheusden.

Un spectacle de la compagnie « Conte en ombres » de Marion Frini, qui s'inscrit dans la continuité de ces ateliers, sera présenté prochainement. ●

Horaires d'ouverture du point lecture des Vernes : les vendredis de 15h à 18h30, sauf pendant les vacances scolaires.



Le sport : école de la vie !

C'est également l'heure de la rentrée pour l'école municipale des sports et loisirs (EMSL) avec la reprise des activités le 16 septembre dernier.



L'accompagnement des enfants givordins dans leurs premiers pas dans le sport est un des objectifs principaux de l'EMSL. Un temps d'apprentissage, dans la continuité de l'U.S.E.P, qui permet aux enfants des écoles primaires de découvrir et pratiquer de nombreux sports au cours de l'année scolaire : sports collectifs, sports de raquettes, sports de combat, arts martiaux, expression corporelle (acrosport, gym, hip-hop, etc.), athlétisme, sports d'équilibre (vélo, roller, etc.) et même quelques nouveautés telles que le tchouk-ball, le kin-ball et le floor-ball. Pour s'inscrire, rendez-vous à la maison des usagers ou à la mairie annexe des Vernes (sur rendez-vous uniquement) afin de faire établir votre « Carte môme » (obligatoire) et ensuite remplir le dossier d'inscription, également disponible sur le site de la ville. Pour le premier trimestre de l'année scolaire, l'école municipale des sports et loisirs fonctionne les mercredis de 8h45 à 12h et 13h30 à 16h. ●

Pour toutes informations complémentaires :

Mairie de Givors

Direction des sports : 04 72 49 18 18

Le trophée des sports : une manifestation annuelle qui évolue

La ville récompense chaque année les sportifs givordins qui se sont illustrés dans des compétitions fédérales. Un temps fort, au Palais des Sports, qui devrait être revisité à partir de la rentrée prochaine.

Traditionnellement, cette cérémonie récompense toutes celles et ceux qui ont obtenu un titre sportif dans des compétitions officielles.

Cette année, la donne a été bouleversée par la Covid-19 et les instructions du Haut conseil de la santé publique déconseillent les rassemblements importants.

En conséquence et à la demande de l'adjoint au sport et à la jeunesse, Loïc Mezik, et du conseiller délégué à la vie associative, Tarik Kheddache, cette cérémonie initialement prévue en octobre, se tiendra cette année en juin 2021. Cette décision permettra une meilleure adéquation de cet événement avec la fin de la saison sportive et avec la vie des clubs. A la demande des élus, les services de la ville, et notamment la Direction des sports, travaillent d'ores et déjà à l'élaboration d'une nouvelle formule du Trophée des sportifs.

Gageons qu'avec une manifestation annuelle repensée par les élus avec le soutien des services, le public et les sportifs givordins seront au rendez-vous. ●



Danse

La danse à fleur de peau



Sonya Gourbeyre a une unique et grande passion : la danse. Une ferveur qu'elle partage depuis de nombreuses saisons au sein de son association « L'Avant-scène ». En effet, celle-ci propose aux amateurs, à partir de 4 ans, de se retrouver autour de cours alliant tout les goûts : du New-style à la Zumba en passant par le Jazz, l'éveil à la danse ou encore le cabaret. Un panel de style qui permet également de concilier la danse de loisir, le spectacle et la compétition. D'ailleurs, la danseuse, professeure et chorégraphe prépare, en parallèle de ses cours, les élèves les plus motivés aux concours nationaux et forme les jeunes danseurs à la scène. Tout au long de l'année, les adhérents participent également à plusieurs manifestations et démonstrations lors d'événements portés par la ville de Givors. « L'Avant Scène » c'est aussi l'organisation, depuis deux ans, de sa propre compétition : « Le trophée de Danse de Givors » qui accueille des centaines de danseurs venus de toute la France. D'ailleurs, cette compétition se tiendra l'an prochain, au gymnase Jacques-Anquetil le samedi 13 mars 2021. ●

Envie d'en savoir plus, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe de « L'Avant Scène » sur site ou sur Facebook « L'Avant-scène Givors ».

- Salle polyvalente du palais des sports Salvador-Allende, rue Auguste-Delaune
- Salle Georges-Brassens, avenue Antatole-France

Rugby

Le SOG Rugby retrouve la compétition...

Après plusieurs mois d'interruption de compétitions en raison de la pandémie de COVID-19, les « Jaunes et Noirs » ont enfin retrouvé la compétition et la pelouse du stade de la Libération le 19 septembre dernier face à Riom.

Des retrouvailles sportives après plusieurs mois d'interruption due à la crise sanitaire, et un début de saison décalé après le report du derby face à Ampuis. Une reprise qui s'est soldée par une défaite (22-18), avant que les Givordins ne réagissent de belle manière une semaine plus tard en allant s'imposer à Tarare (13-3).

Une victoire qui lance leur saison, mais au-delà du résultat « c'est surtout le plaisir de retrouver les terrains, la compétition, enfin nous pouvons jouer » précisait l'entraîneur, Eric Ballay au soir de la défaite à domicile. Un avis forcément partagé par le public qui doit désormais s'adapter aux règles sanitaires pour les rencontres sportives

en plein air, avec port du masque obligatoire dans les tribunes et dans l'enceinte sportive.

Nous souhaitons une belle saison au SO Givors Rugby, du jeu, du plaisir, en espérant que l'épidémie de coronavirus ne vienne pas chambouler le calendrier sportif 2020/2021 afin de connaître une saison à peu près normale. ●

Espace nautique

Des vestiaires et des sanitaires neufs dans quelques mois



Depuis le 1^{er} septembre de cette année, les travaux de requalification des WC, sanitaires et vestiaires de la piscine municipale ont démarré. Ils dureront toute l'année scolaire.

Durant cette période de travaux, la piscine accueillera tout de même, et en fonction des décisions préfectorales liées à l'épidémie de la Covid-19, les scolaires et le mouvement associatif (Sauveteurs, plongée, Jeunes Sapeurs-Pompiers) mais restera fermée au public.

Les travaux en cours vont permettre de disposer de vestiaires et de sanitaires modernes et confortables. ●

Marchés forains : nouvelles règles de circulation et de stationnement



Pour des raisons de sécurité et afin de permettre de garantir l'espace nécessaire entre les étals forains en raison des contraintes sanitaires, les règles de circulation et de stationnement lors des marchés ont changé depuis le 6 septembre. La circulation est dorénavant interdite de 6h à 15h sur la zone du marché forain entre la place Henri-Barbusse et la rue Michel-Alarcon. Le stationnement, sera quant à lui, interdit de 6h à 15h, place Henri-Barbusse, place Jean-

Jaurès et rue Gambetta (entre la place Henri-Barbusse et la rue Michel-Alarcon). Le stationnement sera considéré comme gênant et les contrevenants s'exposeront à une mise en fourrière de leur véhicule. ●

Pour toutes informations complémentaires ou renseignements, vous pouvez contacter la police municipale : servicepm@ville-givors.fr

Activ' Bazar : maxi choix, mini prix !

Ouverte début septembre, la nouvelle boutique Activ' Bazar, située 4 rue Charles Simon, vous propose, outre l'accueil toujours très chaleureux des gérants, Mme et M. Bensalem, près de 60 m² de produits du quotidien à petits prix : ustensiles de cuisine, vaisselles, bricolage, articles ménagers, tapis, couture et même de l'électroménager de qualité à des prix imbattables. Un nouveau commerce de proximité au cœur de notre ville qui mise sur l'importance du relationnel et du contact humain avec en prime une large gamme de produits à 1 euro au renouvellement régulier. Le couple vous accueille du lundi au samedi de 10h à 19h et le dimanche de 10h à 12h. ●



Activ' Bazar
4, rue Charles-Simon (à proximité de Utile)
Ouvert du lundi au samedi de 10h à 19h et le dimanche de 10h à 12h

Changement de propriétaire à « L'Équipe »



Après Lyon et Villeurbanne, Mustapha Boudaoud et son épouse ont décidé de lancer leur quatrième affaire à Givors, en reprenant le 2 octobre 2019, le tabac-presse « L'Équipe », situé rue Edouard-Idoux. Pragmatiques et loin d'être des novices en matière de commerce de proximité, les gérants ont entrepris la réorganisation de l'espace afin de l'optimiser, en créant un coin « presse », un espace « détente et jeux » comprenant également des distributeurs de boissons, un stand « connectiques », une gamme complète de produits pour les vapoteurs et bien évidemment un espace « tabac * ». La boutique propose également des jeux de tirage et de grattage, depuis janvier dernier, le PMU et très prochainement le jeu de tirage instantané « Amigo ». Véritable commerce de proximité, le tabac-presse propose également des services du quotidien tels que les timbres fiscaux dématérialisés et le paiement de proximité. ●

Tabac Presse « L'Équipe »
3, rue Édouard-Idoux
Ouvert de 7h à 19h45 du lundi au vendredi et de 8h à 19h45 le samedi

* Le tabac est dangereux pour votre santé et celle de votre entourage.

Informations municipales

Sécheresse

Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Vous êtes propriétaire de votre maison et avez constaté l'apparition de fissures sur votre habitation ces derniers mois ? Il s'agit peut-être d'un phénomène de mouvement de terrain qui se produit en cas de sécheresse puis de réhydratation des sols argileux.

À la suite de l'épisode de sécheresse survenu durant l'été 2019, la commune va déposer une demande officielle de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Cela permettra, si l'État reconnaît par arrêté ministériel l'état de catastrophe naturelle, de pouvoir bénéficier en cas de dommages sur votre habitation d'une indemnisation par le biais de votre assurance.

Vous avez jusqu'au 11 novembre 2020 pour signaler les dommages que vous avez subis sur votre habitation soit à l'accueil de la mairie de Givors (aux horaires d'ouverture), soit par courrier à l'attention du service juridique, mairie de Givors, place Camille Vallin, 69700 Givors.

Pour ce faire, vous devez adresser un courrier décrivant les dommages subis, en indiquant votre adresse, votre numéro de téléphone, le nombre de bâtiments touchés et la période à laquelle les dommages sont apparus. Dans tous les cas, la décision de l'État, positive ou négative, vous sera notifiée afin que vous puissiez, au besoin, entreprendre vos démarches auprès des assurances.

Dans l'attente, il vous appartient de déclarer sans délai les dommages subis auprès de votre assureur. ●



Vie quotidienne

Objets trouvés, perdus : mode d'emploi



Vous avez perdu une clé, un portefeuille, des lunettes, un bijou, etc. ? Chaque année, des dizaines d'objets sont rapportés au service des « objets trouvés » de la Police municipale de Givors. Tous ces objets sont enregistrés, répertoriés et stockés. En règle générale, les objets sont conservés un an, passé ce délai, ils peuvent être détruits ou transmis au service des domaines. Par contre, les cartes d'identité et les passeports sont gardés durant un certain laps de temps

avant d'être renvoyés aux services de la Préfecture. Quel que soit l'objet à récupérer, il vous faudra nécessairement présenter un justificatif d'identité, d'achat (facture) prouvant que vous êtes bien le propriétaire de l'objet. ●

Police municipale
Place Jean-Jaurès
Accueil du public les mardis
et jeudis matin de 9h à 12h.

Bacheliers

Une prime pour les futurs bacheliers

Dans un objectif de promotion sociale et pour encourager les futurs bacheliers à poursuivre leurs études, la municipalité versera une allocation ou « prime » aux jeunes Givordines et Givordins ayant obtenu le baccalauréat, toutes filières confondues. Celle-ci sera versée d'une année sur

l'autre sur production de justificatifs (voir prochains n° du magazine municipal).

Le montant variera en fonction de la mention obtenue (30 euros pour tous les bacheliers, 50 euros pour celles et ceux ayant obtenu la mention Assez Bien, 100 euros pour la mention Bien et 150 euros

pour la mention Très Bien).

La municipalité espère que les diplômés augmenteront en nombre d'une année sur l'autre et intégreront les meilleurs établissements de l'enseignement supérieur. ●

Zoom sur les chantiers

De nombreux travaux, en lien avec les services de la ville et de la métropole, sont actuellement en cours ou vont prochainement démarrer dans notre ville. Afin de minimiser les désagréments, la ville de Givors a pris, par arrêtés, l'ensemble des mesures nécessaires afin de réglementer la circulation et le stationnement aux abords immédiats des chantiers.

➤ Allée Jean Moulin

Travaux d'espaces verts

Du 5 octobre au 13 novembre 2020, la circulation s'effectuera sur chaussée rétrécie, par alternat, par feux tricolores, vitesse limitée à 30km/h, dépassement interdit, au droit du chantier, Allée Jean Moulin à hauteur du n° 1 à 10.

➤ Rue de la République

Branchements de réseau Télécom, RTM et vidéo

Du 11 septembre au 16 octobre 2020, la circulation s'effectuera sur chaussée rétrécie, vitesse limitée à 30km/h, dépassement interdit, au droit du chantier, rue de la République à Givors, à hauteur du n°4 et 6.

➤ Centre-ville / Rue Charles Simon, Roger Salengro et place Carnot

Travaux d'assainissement

Jusqu'au 30 octobre 2020 : Réglementation de la circulation et du stationnement portant sur la rue Charles Simon, la place Carnot, la rue Roger Salengro et la rue Joseph Longarini à Givors.

✓ Théâtre du vieux Givors

Optimisation de l'installation électrique et aménagement du théâtre pour recevoir des personnes à mobilité réduite, dont la mise en place d'un ascenseur.

Coût : 300 000 €.

Réouverture le 9 octobre

➤ Rue Puits Ollier

Travaux d'étanchéité des terrasses des « Étoiles »

Du 25 septembre au 30 octobre 2020,

La circulation sera interdite par route barrée sauf accès parking en sous-sol, rue Puits Ollier, dans sa section comprise entre la rue de l'Égalité et l'entrée du parking en sous-sol. La circulation sera interdite par route barrée, rue Puits Ollier, dans sa section comprise entre l'entrée du parking en sous-sol et la rue Saint Gérard.

Rue Rouget de l'Isle ↷

Travaux Construction, renouvellement et réparation réseau Télécom, RTM et vidéo

Du 28 septembre au 27 novembre 2020, La circulation s'effectuera sur chaussée rétrécie, par alternat, vitesse limitée à 30km/h, dépassement interdit, au droit du chantier, rue Claude Rouget de l'Isle, à hauteur du n°3

Place Carnot ↷

Construction de canalisations

Du 6 juillet au 30 octobre 2020, la circulation et le stationnement seront interdits par route barrée (sauf bus), place Carnot au droit du chantier.

Rue Charles Simon ↷

Du 6 juillet au 30 octobre 2020, la circulation et le stationnement seront interdits par route barrée sauf bus, rue Charles Simon. L'accès des riverains sera maintenu pendant la durée des travaux.

Route du Lyonnais ↷

Travaux de remplacement d'un ouvrage busé

Du 3 août 2020 au 30 mars 2021, la circulation sera interdite, par route barrée, au droit du chantier. L'entreprise chargée des travaux mettra en place un itinéraire de déviation par le Chemin des Vorgines ainsi qu'une mise en sécurité maximale rendue nécessaire pour les flux piétons.

Salle Georges Brassens ✓

Cette salle, entièrement rénovée, permettra d'accueillir jusqu'à 300 personnes. Elle est par ailleurs modulable. Elle a été conçue pour répondre à de multiples usages et jouit d'une excellente isolation phonique. Esthétique soignée en entrée de ville.
Coût : environ 2 M€.





Madame Alexandra La Marra et ses petites filles Margaux, Charline et Melissa à Monté-Cassino en Italie.



Yanis Arluison devant une pyramide en Egypte.

Vous aussi :

- › **Emportez-le Vivre à Givors** lors de vos déplacements
- › **Prenez-vous en photo** avec lui
- › **Découvrez-vous peut-être dans le prochain numéro** de votre magazine favori !

État civil

du 25 aout au 27 septembre 2020

AVIS DE NAISSANCE

LUVIDI BAVULA Paul-Elad	PIERROT Lya
GHERGHOUT Kellya	AKKÖPRÜ Behiye
BOUZON Nesta	GRAID Hana
DUBROCA Célia	PRUDENT Camilia

AVIS DE DÉCÈS

BOUVIER Josette, décédée le 31 août à 80 ans
 GIMENEZ Joséphine, décédée le 16 septembre à 86 ans
 DONNIER-BLANC Josette, décédée le 14 septembre à 88 ans
 TERTRAIS Françoise, épouse LINÉ, décédée le 21 septembre à 97 ans

Informations relatives à la publication des carnets de l'État-civil

Conformément à la récente réglementation relative à la protection des données (RGPD), les publications dans la presse d'informations, et donc dans ce *Vivre à Givors*, relatives à la vie privée telles que des avis de naissance et de décès sont des données qui nécessitent l'accord des intéressées ou de la famille.



Adresses utiles



HÔTEL DE VILLE

Place Camille Vallin,
BP 38 - 69701 Givors Cedex
☎ 04 72 49 18 18
Ouvert au public :
lundi, mardi, mercredi, jeudi et
vendredi : 08:30 > 12:00 | 13:30 > 17:30.

**Antenne des Vernes
(uniquement sur rdv)**
place du général de Gaulle
☎ 04 72 49 18 18
mardi : 10:30 > 12:00 | 13:30 > 17:30.
Mercredi, jeudi, vendredi :
8:30 > 12:00 | 13:30 > 17h30
Samedi : 09:00 > 12:00

CCAS

place Jean Jaurès
Lundi, mardi, mercredi, jeudi :
08:30 > 12:00 | 13:30 > 17:30
Vendredi : 08:30 > 12:00

Service à la famille (uniquement sur rdv)

Mardi : 10:00 > 12:00 | 13:30 > 17:30.
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
08:30 > 12:00 | 13:30 > 17:30

PHARMACIENS DE GARDE

Désormais pour connaître votre
pharmacien de garde,
il vous faudra composer le 3237.

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers ☎ 18
Police ☎ 17
Numéro urgence ☎ 112
Samu, urgences médicales ☎ 15
Police municipale ☎ 04 72 49 18 18
Centre Hospitalier Montgelas
Accueil ☎ 04 78 07 30 30
Urgences ☎ 04 78 07 33 40
Centre anti-poison ☎ 04 72 11 69 11

MAISON MÉDICALE DE GARDE SUD OUEST LYONNAIS BRIGNAIS

Sur rendez-vous uniquement
au ☎ 04 72 33 00 33
Soir – samedi – dimanche et jours fériés

LE MAIRE

MOHAMED BOUDJELLABA
Sur rendez-vous : Cabinet du Maire
et des élus
au 04 72 49 18 18 ou accueil.unique@
ville-givors.fr



Pour envoyer un courriel aux
adjoints et conseillers, tapez son
prenom.nom suivi de @ville-givors.fr
Exemple : Sophie Laporte : sophie.
laporte@ville-givors.fr

ADJOINT(E)S AU MAIRE

LAURENCE FRÉTY : Finances,
Ressources humaines et Égalité
Femmes Hommes, Qualité de
service
FOUED RAHMOUNI :
Insertion, Politique de la Ville, Lutte
contre les discriminations, Economie
sociale et solidaire
DALILA ALLALI : Santé, Développement
économique, commerces

CYRIL MATHEY :

Mobilités, Transitions
NABIHA LAOUADI : Urbanisme, Habitat,
Droit (sauf accès au droit)
Loïc MEZIK : Sport, Jeunesse
Françoise BATUT : Solidarité, Action
sociale, Qualité de vie des aînés
AZDINE MERMOURI :
Éducation, Développement
numérique, Démocratie locale

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

SOLANGE FORNENGO : Patrimoine
ABDELKADER BRAHMI : ERP
MARTINE SYLVESTRE :
Animation auprès des aînés
MICHEL GOUBERTIER : Accès au droit
ALIPIO VITORIO : Marchés forains
DELPHINE PAILLOT : Petite enfance
VANESSA KESSAR-VALLIENNE : Enfance
TARIK KHEDDACHE : Vie associative
SABINE RUTON : Handicap, État Civil
CHRYSTELLE CATON : chargée de mission
(Alimentation, Sécurité alimentaire)

AUDREY CLAUSTRE-PENNETIER :

Protection animale
BENJAMIN ALLIGANT :
Voirie, espaces verts
GRÉGORY D'ANGELO

CONSEILLERS MUNICIPAUX

GROUPE GIVORS EN GRAND
CHRISTIANE CHARNAY
SÉBASTIEN BERENGUEL
CÉCILE BRACCO
FABRICE NOTO

GROUPE GIVORS FRÈRE
ANTOINE MELLIES
MARIE BERLANDE
FABRICE RIVA
DAMIEN ROCHE

GROUPE UN AVENIR POUR GIVORS

LAURENT DECOURSELLE
VALÉRIE BECCARIA
ALEXANDRE COUCHOT

VIVRE À GIVORS

Responsable de la publication :
Mohamed Benmessaoud
☎ 04 72 49 18 18
Mail : vivreagivors@ville-givors.fr

Directeur de la communication :
Saïd Ayad ☎ 04 72 49 18 18

Rédaction :
Mohamed Benmessaoud
& **Arnaud Demaison**

Maquette : **Julie Espana**

Photos : **Jacques Del Pino,**
Mohamed Benmessaoud, D.R.

Fabrication :
Public Imprim® (12 Rue Pierre
Timbaud à Vénissieux)

Distribution : **Mairie de Givors**
☎ 04 72 49 18 18 :



Contact : vivreagivors@ville-givors.fr • Sur la toile : www.givors.fr/publications-de-givors/

Premiers pas vers une commune plus éthique

Transparence, démocratie locale et gouvernance éthique font partie de nos engagements. Depuis notre élection, nous constatons chaque jour avec plus de force l'importance de tels engagements. La découverte de caméras dans le bureau du maire, caméras dont l'existence n'a jamais été déclarée à la Préfecture ou à la CNIL, caméras dont la présence n'a pas été révélée par l'équipe précédente, montre la nécessité de changer les pratiques. Ainsi porterons-nous ces thématiques tout au long de notre mandat. Trois mois après notre élection, nous tenons à vous informer des actions déjà mises en œuvre.

À l'instar de la charte de l'élu(e) local(e), nous avons souhaité instaurer une charte éthique pour les agents de la collectivité, travaillée avec les services et qu'il faudra faire vivre, amender si besoin, partager et appliquer. Cette charte rappelle les droits et obligations des fonctionnaires et mentionne notamment l'interdiction d'accepter des cadeaux et avantages offerts par les entreprises ou de faire embaucher un membre de sa famille, comme c'est également le cas dans la charte des élu(e)s.

Cette charte a reçu un avis favorable à l'unanimité du comité technique. Elle

a ensuite été adoptée lors du conseil municipal du 24 septembre dernier, malgré un refus des trois groupes hors majorité de prendre part au vote. Symboliquement, ce premier signe vers plus d'éthique nous paraît essentiel et nous regrettons que l'ensemble du conseil n'ait pas jugé opportun de nous suivre dans cette voie.

En outre, comme nous nous y étions engagés, l'ensemble des adjoints a adhéré à Anticor, association de lutte contre la corruption.

Mettre en place une gouvernance plus éthique implique de reconnaître le rôle de tous les élu(e)s. Ainsi chaque conseiller dispose-t-il désormais, et de manière inédite, d'une boîte aux lettres individuelle, accessible à tous dans le hall de l'Hôtel de ville.

Autre grande nouveauté : nous avons volontairement accordé des places aux élus hors majorité dans plusieurs organismes extérieurs ou commissions dans lesquels la ville est représentée, comme à la SAGIM. Autre exemple : le président du groupe « Un avenir pour Givors » a été choisi par le conseil municipal pour suppléer le titulaire de la majorité en tant que correspondant Défense, ce qui est une première. La

volonté d'ouverture et de coopération promise est déjà concrétisée.

En matière de transparence, nous avons décidé de filmer les séances du Conseil municipal et de le diffuser en direct sur les réseaux sociaux et le site internet de la ville. Cette diffusion est primordiale pour faciliter l'accès aux décisions prises par le Conseil, pour une meilleure connaissance des sujets de la Cité et pour plus de démocratie.

Nous poursuivrons ce travail, par exemple par la mise en œuvre d'une véritable démocratie locale par le biais de consultations et de débats. Une première réunion publique a été organisée le 29 septembre dernier sur le plateau de Montrond. D'autres en seront bientôt, sur des sujets d'envergure tels que des projets autoroutiers, dont l'A47, ou le déploiement de la 5G qui pourraient impacter durablement notre ville et notre santé.

Le changement engagé va se poursuivre, dans l'intérêt de tous les Givordins. Soyez assurés de notre détermination à garder le cap nouveau que vous avez souhaité donner à Givors, et de notre volonté de travailler au quotidien pour être dignes de la confiance que vous nous avez accordée.

VOS ÉLUS

Mohamed Boudjellaba, maire

Laurence Fréty, Foued Rahmouni, Dalila Allali, Cyril Mathey, Nabiba Laouadi, Loïc Mezik, Françoise Batut, Azdine Mermouri, Chrystelle Caton, Michel Goubertier, Martine Sylvestre, Alipio Auguste Vitorio, Sabine Ruton, Benjamin Alligant, Vanessa Kessar-Vallienne, Grégory d'Angelo, Audrey Claustre-Pennetier, Abdelkader Brahmhi, Solange Fornengo, Tarik Kheddache, Delphine Paillot.

GROUPE « GIVORS EN GRAND »

Les signaux sont déjà au rouge

La rentrée municipale pour la nouvelle majorité s'ouvre avec de nombreux dossiers à gérer. Il y a du pain sur la planche : répondre aux promesses sur l'incivilité et la délinquance qui mettent en danger les habitants, répondre au besoin de logement, répondre aux enjeux de propreté, à la gestion des suites de la crise sanitaire pour les écoles et les personnes âgées, etc. ...

Concernant la police municipale, à ce jour, il ne reste plus que 3 agents sur 7. Conséquence de les avoir ridiculiser et décrédibiliser via une BD lors de la campagne électorale.

Dans le même esprit, le Maire continue à faire fuir les compétences du territoire en menant une chasse aux sorcières, faisant abstraction des besoins urgents des habitants.

Les services publics sont la colonne vertébrale d'une commune favorisant le vivre ensemble et la cohésion sociale. Les services municipaux sont donc fondamentaux et vitaux pour une population fragilisée et en grande difficulté. Ils permettent de faire face et de protéger les plus fragiles en temps de crise. Il semblerait qu'une réorganisation, qui ne dit pas son nom, s'opère, au coup par coup, avec la

fermeture de services et de missions. Tout ceci de manière verticale et autoritaire mettant dans une situation d'extrême insécurité les agents et sans aucune lisibilité pour les usagers.

Pourtant, le 16 juillet dernier, il avait réuni le personnel pour faire miroiter que la réorganisation se ferait dans le respect, la concertation et le dialogue avec l'administration !

Contre-vérités !

Contre-vérité concernant le projet de cinéma dont le maire vient de signer la vente des terrains ce qui prouve bien que le projet se concrétise, avance et n'a été retardé qu'à cause du confinement.

Contre-vérité sur le centre de santé : le médecin qui devait s'installer fin Juillet devant l'incertitude politique et les conséquences dû au Covid a préféré donner son accord et s'engager dans un autre centre de santé.

Contre-vérité concernant le projet de modernisation de l'espace nautique, il n'est pas prévu de le repenser comme vous le dites sur le Vivre à Givors de septembre, mais de tout simplement le supprimer. Les Givordins ne peuvent pas prétendre à un espace bien-être monsieur le maire ? Il en va de même pour les terrains du quartier de

Montrond. Le projet de construction de logements collectifs ne sera pas stoppé mais redéfini ! Nuance !

Pourquoi annuler le repas de fin d'année des seniors ? Repas très attendu et apprécié !

Enfin, au sujet de l'éclairage public, non seulement nous n'avez pas interrogé les Givordins qui avaient voté pour son extinction mais nous pouvons vous rappeler les propositions du groupe Givors en Grand à ce sujet : déployant du Led et modulation de l'intensité d'éclairage.

Qu'en pensez le mouvement Europe Ecologie Les Verts ?

Pour les indemnités d'élus, que la nouvelle équipe s'est octroyée lors du dernier conseil municipal, jamais la majorité municipale précédente ne s'était attribuée des indemnités au plus haut de ce que la loi nous permettait et nous pouvons vous le démontrer.

Oui, la nouvelle majorité a un réel problème avec le dialogue, la concertation et la considération des autres. Les signaux sont déjà au rouge. Les habitants, les agents et les partenaires sont inquiets.

GRUPE « GIVORS FIÈRE »

Insécurité : pour combattre ce fléau, il faut des actes forts !

Le vendredi 11 septembre, un mariage célébré à l'hôtel de ville a une fois de plus dégénéré. Des rodéos urbains ont précédé puis clôturé cette triste cérémonie, empêchant les riverains du centre-ville de circuler normalement, frôlant l'accident mortel à l'encontre de plusieurs givordins. Mais surtout, ces rodéos ont causé des nuisances graves dans presque tous les quartiers de Givors et même jusqu'à Grigny.

Face à cette scène hallucinante, les élus de la nouvelle majorité n'ont presque rien pu faire. Les effectifs de police nationale étaient totalement insuffisants, aucune charte des mariages ne permettait au maire ou à l'élu délégataire de reporter voire d'annuler la célébration qui ne pouvait se tenir dans des conditions acceptables et les 3 policiers municipaux présents, mal équipés, étaient totalement débordés par une situation devenue incontrôlable.

Si le nouveau maire semble prendre conscience de ce fléau, il n'en demeure pas moins que les actes ne suivent pas encore ses paroles. Prisonnier de l'hostilité idéologique d'une partie de sa majorité à l'armement de la police municipale, il doit constater la difficulté de recruter de nouveaux agents

compétents pour assurer des missions de sécurité publique. Un nouvel agent recruté il y a une semaine, a préféré rejoindre une autre commune et un autre quittera le service le moins prochain pour rejoindre la commune de Bron. Notre service de police municipale n'est plus opérationnel.

A l'heure où le législateur envisage d'étendre le champ de compétences de la police municipale et où toutes les communes équipent et arment leur police municipale pour pallier le manque d'effectifs de police nationale, notre ville prend le chemin inverse ce qui aura des conséquences très concrètes et très inquiétantes en matière de sécurité publique.

En effet, on ne peut pas parler de « tolérance ZERO » contre les incivilités sans se donner tous les moyens pour la mettre en œuvre. L'armement de la police municipale n'est pas un gadget. Elle permet aux policiers municipaux de patrouiller la nuit dans de bonnes conditions en coopération avec la police nationale. L'armement permet surtout d'être beaucoup plus exigeant dans le recrutement et donc de faire appel à des anciens policiers nationaux, anciens gendarmes voire anciens militaires

aujourd'hui en reconversion.

La sécurité et la tranquillité est aujourd'hui une des principales préoccupations d'une majorité de Givordins. En effet, aux rodéos urbains, il faut ajouter les incendies de voitures, les dépôts sauvages, les garages sauvages qui s'installent en toute impunité notamment sur le parking de l'égalité dans le centre-ville, les agressions physiques, etc.

Notre groupe Givors Fièr va se mobiliser dans les prochaines semaines pour obtenir gain de cause et un investissement sérieux pour la sécurité et la tranquillité des Givordines et des Givordins.

Antoine Mellies, Marie Berlande, Fabrice Riva, Damien Roche

GRUPE « UN AVENIR POUR GIVORS »

De la sécurité et de la tranquillité pour les Givordins !

« Il n'y a pas de société possible sans principe d'autorité, de même qu'il n'existe pas de fleuve sans rives pour l'endiguer » - Gustave le Bon

Depuis plusieurs années, les faits de délinquance à Givors font les choux gras de la presse. La rançon de cette triste gloire se paye « cash » par une image négative de la ville perçue par l'ensemble de l'agglomération lyonnaise.

Nous avons besoin de redorer l'image de la ville, de faire vivre et de défendre les valeurs de la République.

C'est par l'expression affirmée de l'autorité municipale, attendue par de nombreux Givordins, que les actes de délinquance et d'incivilité cesseront.

Les voitures brûlées et les tapages nocturnes du mois d'août ont laissé la place aux rodéos en septembre. Un mariage qui dégénère, des voitures dégradées et un accident grave de moto; c'est la goutte de trop !

Ces faits graves imposent à la majorité en place une réaction de fermeté que nous avions proposée dans de notre programme.

Le maire doit garantir la tranquillité publique ! Ce n'est pas une option mais une compétence propre depuis la loi du 5 mars 2007 qui désigne le maire comme

président du Conseil Local de sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD). Nous rappelons au maire son engagement N° 53 : *création d'une police municipale de nuit et de week-end.*

Givors ne compte plus que 4 policiers municipaux alors que pour mettre cette mesure en place il en faudrait 18 au minimum. Le maire aura besoin de ce personnel pour mettre fin à tous ces comportements aussi insupportables que dangereux. Le temps n'est plus au laxisme mais à la fermeté juste, nécessaire et proportionnée.

Quand les systèmes éducatifs et de prévention sont en échec, la sanction prend une vertu pédagogique. Sans la peur de la sanction exemplaire, les comportements ne sont pas prêts de changer.

Quelques infractions sont pourtant faciles à relever pour faire changer les comportements :

- « utilisation en agglomération, par conducteur d'un véhicule, du moteur à des régimes excessifs »- article R318-3 du Code de la route

- « vitesse excessive eu égard aux circonstances »- article R413-17 du Code de la route »

- « mise en danger de la vie d'autrui »- article 223-1 du code Pénal

Des mesures sont donc à mettre en place sans délai afin de ne plus déplorer d'autres victimes.

Remettre de l'ordre et instaurer le respect de l'autorité ne se fera pas sans le concours de tous, des parents mais aussi de tous les acteurs éducatifs.

Soutenir les commerces et les associations !

Dans le cadre de la crise mondiale du COVID, M. Boudjellaba, candidat à l'élection municipale, avait indiqué lors d'un débat télévisé, que son premier acte du mandat municipal serait de soutenir les commerçants en leur allouant un budget de trois millions d'euros et d'accompagner conjointement les associations givordines pour un montant d'un million d'euros.

Nous serons très attentifs à la manière dont ces montants seront distribués, mais pour l'instant cette promesse reste lettre morte. Aucune communication de la municipalité sur la mise en œuvre de ces accompagnements et ce mutisme assourdissant fait déjà des déçus parmi les commerçants dont certains luttent pour leur survie.

Gageons que notre article puisse impulser la dynamique et que la municipalité tiendra ses engagements.

Laurent Decourselle, Valérie Beccaria / navenirpourgivors@gmail.com

COVID-19

RESTONS MOBILISÉS

SOYONS PRUDENTS

Retrouvez toutes les informations concernant les restrictions préfectorales pour notre ville sur givors.fr et en page 9 de ce magazine.

